

Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilise des sources qui peuvent être sujettes à révision pendant plusieurs trimestres. Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public, en raison notamment de l'existence d'actifs financiers et de passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

La dette publique au sens de Maastricht est consolidée : les contributions à la dette publique, calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier, excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques.

Au deuxième trimestre 2025, la dette publique augmente de 70,9 Md€ et s'établit à 115,6 % du PIB

À la fin du deuxième trimestre 2025, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 3 416,3 Md€, soit une augmentation de 70,9 Md€, après +40,2 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 115,6 %, après 113,9 % au premier trimestre 2025. Contrairement au trimestre précédent, l'augmentation de la dette publique s'accompagne d'une hausse de la trésorerie des administrations publiques (+16,2 Md€ après -11,4 Md€), si bien que la dette nette augmente un peu moins que la dette brute (+55,5 Md€) et s'établit à 107,3 % du PIB après 106,1 % au premier trimestre.

La dette de l'État augmente tandis que celle des organismes divers d'administration centrale diminue

Au deuxième trimestre 2025, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 64,3 Md€, après une augmentation de 36,4 Md€ au trimestre précédent. L'encours de titres négociables de long terme de l'État augmente (+52,8 Md€), tout comme l'encours de titres de court terme (+8,1 Md€) et les dépôts (hors déposants des administrations publiques, +3,2 Md€). L'État augmente en parallèle sa trésorerie (+10,4 Md€) et diminue sa détention de crédits de court terme (-0,3 Md€), si bien que sa dette nette augmente moins que sa dette brute (+54,2 Md€).

La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette diminue (-1,0 Md€ après -0,1 Md€ au trimestre précédent). Leurs encours de crédits à court terme diminuent (-0,8 Md€), comme ceux de long terme (-0,3 Md€).

La dette des administrations de sécurité sociale augmente

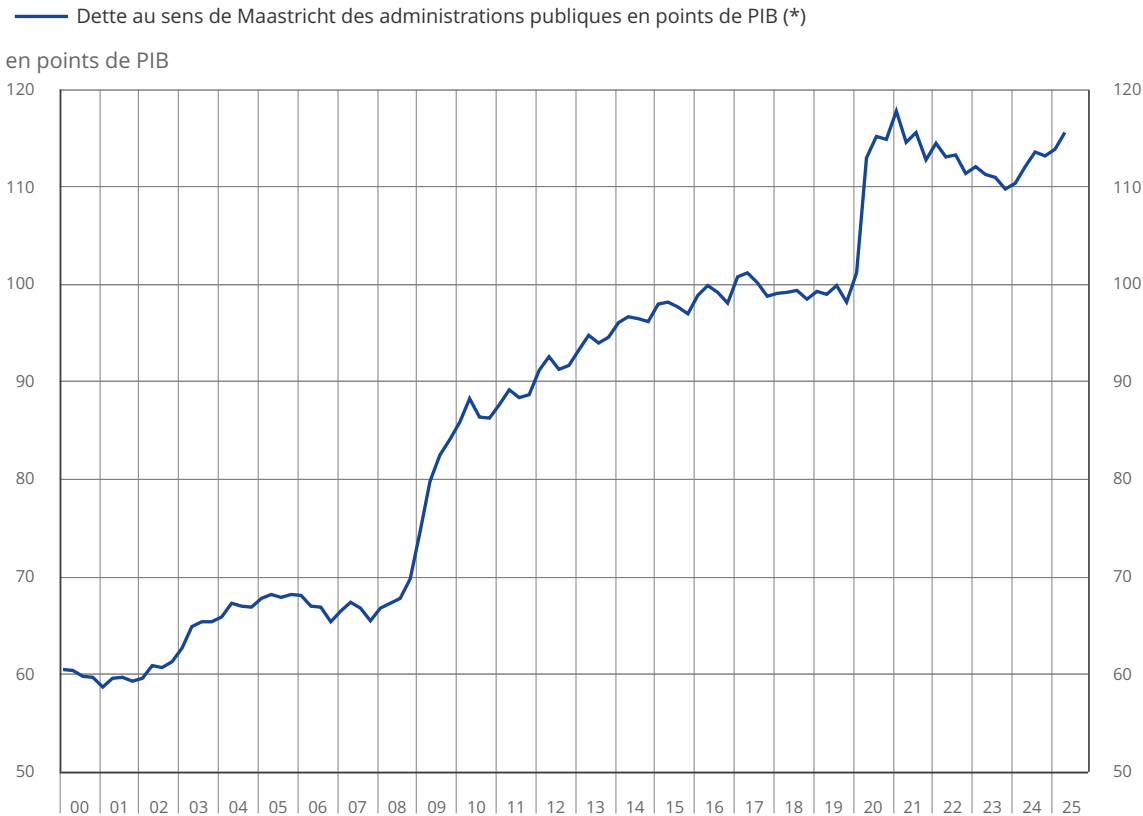
La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique augmente (+7,8 Md€, après +3,3 Md€ au trimestre précédent), du fait de l'Urssaf Caisse nationale (+11,7 Md€) et des hôpitaux publics (+0,4 Md€), tandis que la dette de la Cades diminue (-2,9 Md€), comme celle de l'Unedic (-1,4 Md€). Cette hausse de la dette des Asso recouvre essentiellement une hausse des titres négociables à court terme (+4,1 Md€) et à long terme (+1,5 Md€) et des crédits à court terme (+2,2 Md€).

La hausse de la dette des Asso s'accompagne d'une augmentation de leurs actifs de 4,8 Md€, notamment de leur trésorerie de 5,5 Md€, si bien que la dette nette des Asso augmente moins que leur dette brute (+2,9 Md€).

La dette des administrations publiques locales est quasi stable

Au deuxième trimestre 2025, la dette publique des administrations publiques locales (APUL) diminue de 0,1 Md€, après +0,6 Md€ au trimestre précédent. La diminution de leurs titres de long terme (-0,4 Md€) et de leurs crédits de long terme (-0,6 Md€) est atténuée par une hausse des encours de crédits de court terme (+1,0 Md€). En parallèle, les APUL augmentent leur détention de crédits (+0,2 Md€), si bien que leur dette nette diminue davantage que leur dette brute (-0,3 Md€). Les communes s'endettent (+0,4 Md€), de même que les syndicats des collectivités locales (+0,2 Md€). À l'inverse, la dette des régions diminue (-0,6 Md€), tout comme celle des départements (-0,1 Md€).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »
Source : Comptes nationaux - Insee, DGFiP, Banque de France.

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

en milliards d'euros

	2024T2	2024T3	2024T4	2025T1	2025T2
Ensemble des adm. publiques	3 229,7	3 301,4	3 305,3	3 345,4	3 416,3
en point de PIB (*)	112,1 %	113,6 %	113,2 %	113,9 %	115,6 %
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	2 630,9	2 690,7	2 687,0	2 723,4	2 787,7
Organismes divers d'adm. centrale	68,5	68,7	69,8	69,7	68,7
Administrations publiques locales	248,6	250,0	261,9	262,5	262,4
Administrations de sécurité sociale	281,7	292,1	286,5	289,8	297,6
dont, par instrument :					
Dépôts	41,9	43,4	41,9	39,0	42,2
Titres négociables	2 890,2	2 958,7	2 954,1	2 999,7	3 065,8
court terme	243,3	255,4	260,4	259,5	271,7
long terme	2 646,8	2 703,3	2 693,7	2 740,2	2 794,1
Crédits	297,7	299,3	309,3	306,8	308,3
court terme	11,4	13,0	13,2	14,0	16,4
long terme	286,3	286,4	296,1	292,8	291,9

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »
Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFiP, Banque de France

Au deuxième trimestre 2025, la dette publique nette augmente de 55,5 Md€

L'analyse de l'endettement des administrations publiques (APU) peut être complétée par les actifs financiers qu'elles détiennent. La construction de la dette nette les prend en compte en soustrayant à la dette brute des APU les actifs que ces dernières détiennent sur le même champ d'instruments financiers (dépôts, titres de créances négociables, crédits). La dette nette des administrations publiques s'élève à 3 171,5 Md€ au deuxième trimestre 2025 et s'établit à 107,3 % du PIB, après 106,1 % au premier trimestre 2025. Elle augmente de 55,5 Md€, après +52,5 Md€ au trimestre précédent. L'écart de 15,4 Md€ avec la hausse de dette brute s'explique principalement par l'augmentation de la trésorerie de l'État (+10,4 Md€) et des Asso (+5,5 Md€).

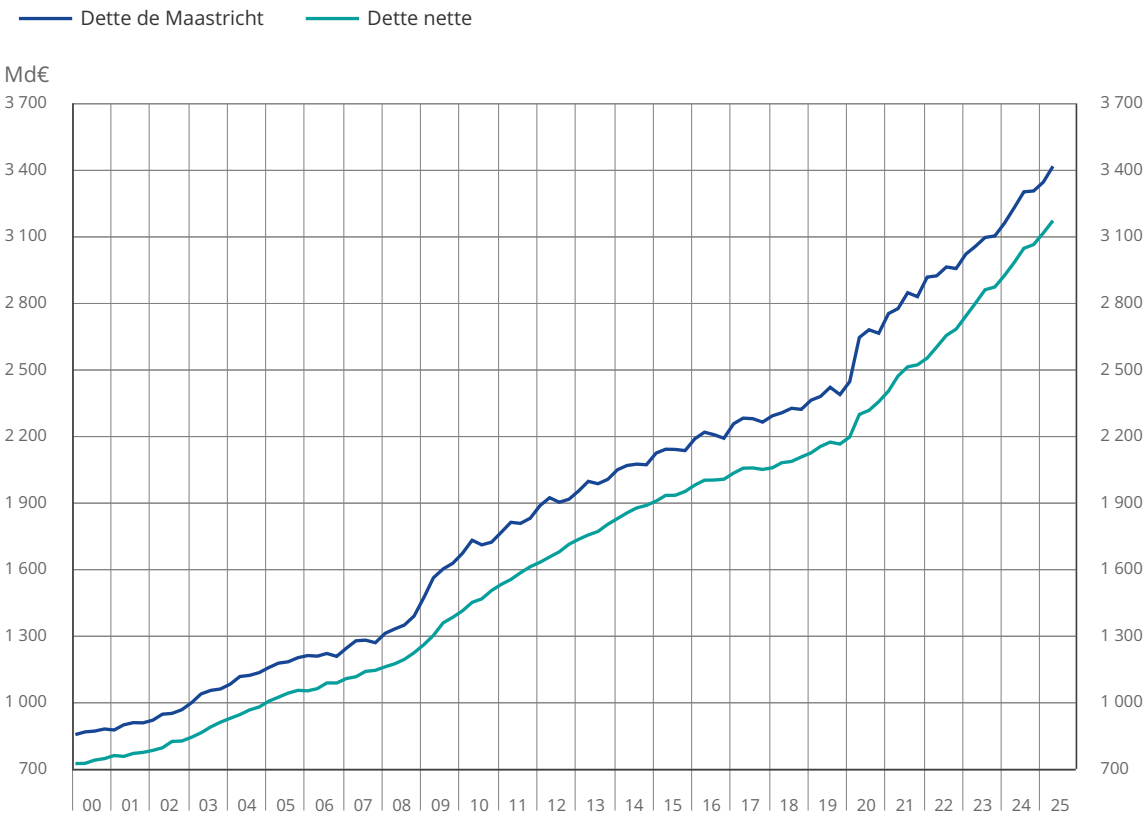
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2024T2	2024T3	2024T4	2025T1	2025T2
Ensemble des adm. publiques	2 982,8	3 046,8	3 063,6	3 116,1	3 171,5
dont :					
État	2 504,6	2 568,2	2 575,4	2 618,5	2 672,7
Organismes divers d'adm. centrale	35,1	35,0	35,4	35,5	34,1
Administrations publiques locales	235,4	236,6	248,5	248,9	248,6
Administrations de sécurité sociale	207,8	207,0	204,3	213,1	216,1

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFiP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFiP, Banque de France.

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente au deuxième trimestre 2025

Une appréciation plus complète de la situation financière des administrations publiques passe par l'analyse d'actifs qui n'entrent pas dans la définition de la dette nette. Ainsi, au deuxième trimestre 2025, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif détenus par les administrations publiques augmente de 4,9 Md€ (après +16,9 Md€ au trimestre précédent), et s'établit à 298,4 Md€. Cette hausse est portée par l'État (+5,0 Md€) et les Odac (+0,5 Md€), tandis que la valeur des titres cotés détenus par les Asso diminue (-0,6 Md€).

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

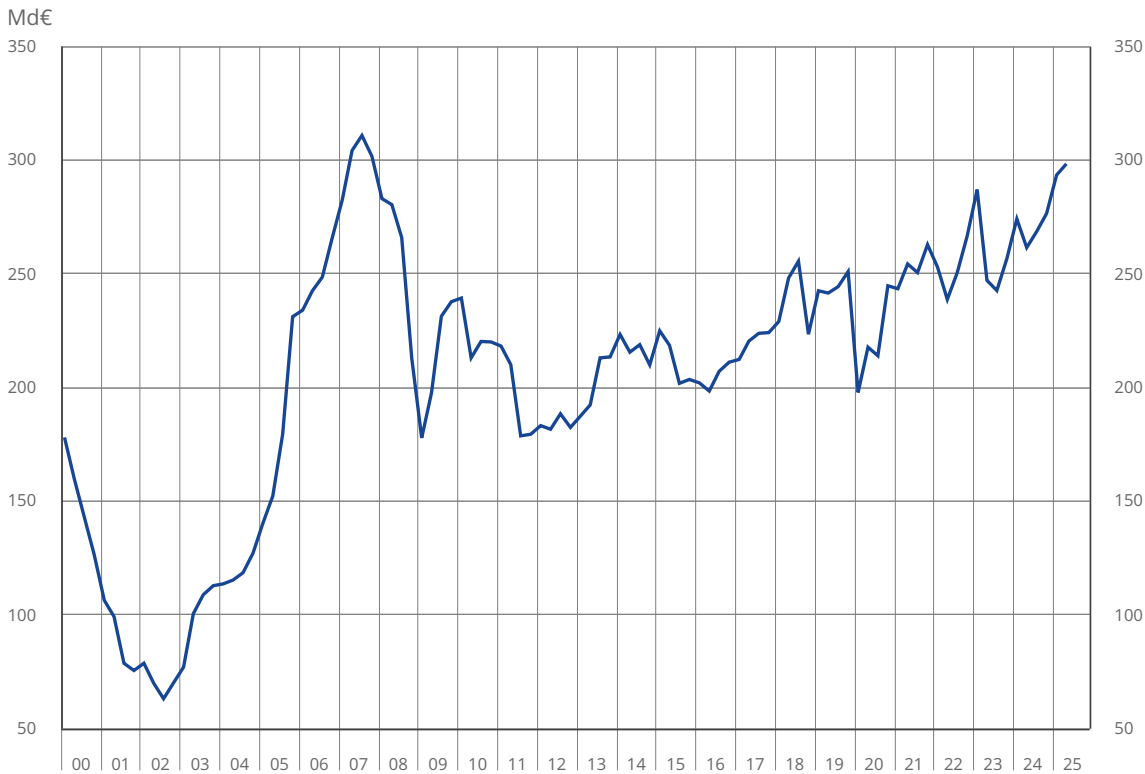
(en milliards d'euros)

	2024T2	2024T3	2024T4	2025T1	2025T2
Ensemble des adm. publiques	261,5	268,5	276,6	293,5	298,4
dont :					
État	52,1	54,1	55,3	64,3	69,4
Organismes divers d'adm. centrale	57,7	58,8	59,2	63,1	63,6
Administrations publiques locales	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Administrations de sécurité sociale	151,4	155,5	161,9	165,8	165,2

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU

— Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre d'une année, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la page de l'indicateur sur insee.fr.

Prochaine publication : le 19 décembre à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lenglard
ISSN 0151-1475